

la façon régulière, ce seront nos successeurs à la direction du National-Canadien qui en retireront le profit; je ne fais que recevoir des coups en ce qui concerne mes dépenses d'exploitation.

M. HORNER (*Acadia*): J'ai une autre question à poser. Je me demande si nous pourrions faire défalquer certaines sommes pour la dépréciation des années antérieures à 1956?

M. GORDON: Oui, les sommes apparaissent chaque année dans notre rapport annuel, quand les chiffres sont disponibles.

M. TOOLE: Les chiffres sont au bureau.

M. GORDON: Les chiffres paraissent chaque année dans le rapport annuel.

M. HORNER (*Acadia*): Il faudrait que je revienne en arrière et que je cherche dans les comptes de chaque année.

M. GORDON: Si vous voulez regarder à la page 20, vous allez voir un état semblable à celui qui apparaît dans chaque rapport annuel. Si cela vous plaît, je ferai préparer un état à votre intention.

M. HORNER (*Acadia*): Je puis sans difficulté jeter un coup d'œil, mais je me demande s'il ne serait pas possible que nous ayons ici les chiffres pour pouvoir faire des comparaisons, la documentation permettrait au Comité d'avoir une idée de la répercussion qu'a eue le taux accéléré de dépréciation depuis des années.

M. GORDON: Nous allons faire travailler quelqu'un là-dessus ce soir.

M. GRILLS: Ma question semble démodée...

M. GORDON: Je serais heureux d'entendre une question démodée.

M. GRILLS: Monsieur Gordon peut m'accuser d'appartenir à l'ancienne école. Nous sommes ici pour examiner le rapport du National-Canadien et nous établissons une comparaison entre le National-Canadien et le Pacifique-Canadien. Nous en avons le privilège. J'aimerais informer M. Gordon... j'ai un peu divergé d'opinion avec lui l'an dernier, étant politicien et lui étant président du National-Canadien...

M. GORDON: Et je ne suis pas politicien.

M. GRILLS: ...et il m'a attaqué et m'a demandé ce que je savais de la gestion d'un chemin de fer. Je lui ai dit que je n'en savais rien, mais que je représentais des gens qui en savaient quelque chose.

M. GORDON: Permettez-moi de vous reprendre sur ce point. J'ai dit que je ne connaissais rien de l'industrie laitière... et vous saviez ce que j'avais en vue.

M. GRILLS: Du moins, je puis dire ceci...

M. GORDON: C'est ce que j'ai dit, je m'en souviens.

M. GRILLS: Je cherchais à démontrer que notre industrie laitière peut n'être pas toujours rentable, c'est peut-être à cause de l'organisation; il doit en être ainsi; vous devriez donc aussi y songer. Mais j'aimerais demander combien de fois vous avez exprimé l'avis et combien de fois votre conseil de direction a exprimé l'avis que le National-Canadien devait être entièrement équipé de locomotives diesel? Le Pacifique-Canadien n'a pas agi aussi rapidement, il n'a pas été aussi hardi dans le programme de substitution. J'ai mis en doute votre jugement et celui du conseil d'administration; je me suis demandé si votre jugement était juste, si vous n'avez pas détruit ou mis au rebut une quantité de bonnes locomotives à vapeur et si une division quelconque du chemin de fer au Canada n'aurait pas pu continuer à employer, de façon économique, les locomotives à vapeur. Était-il pratique de faire le changement aussi rapidement?

M. GORDON: Eh bien, je pense que la question est excellente et qu'elle peut donner lieu à d'interminables divergences d'opinion. Tout ce que je puis vous dire, c'est ce que nous avons fait ou ce que nous n'avons pas fait, et vous pouvez vous former personnellement une opinion.